



HAL
open science

Confiance dans les associations et positionnement dans le débat public sur les OGM

Samira Chaklatti, Damien Rousselière

► **To cite this version:**

Samira Chaklatti, Damien Rousselière. Confiance dans les associations et positionnement dans le débat public sur les OGM. 54eme Congrès Annuel de l'Association Française de Sciences Economiques, Paris, 15-16 septembre 2005, 2005, 29 p. halshs-00095906

HAL Id: halshs-00095906

<https://shs.hal.science/halshs-00095906>

Submitted on 25 Sep 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Confiance dans les associations et positionnement dans le débat public sur les OGM¹

Chaklatti Samira
samira.chaklatti@grenoble.inra.fr
GAEL (INRA UPMF)*
BP 47
38040 Grenoble cedex 09

Rousselière Damien
damien.rousseliere@upmf-grenoble.fr
LEPII (CNRS-UPMF)**
BP 47
38040 Grenoble cedex 09

*Communication au 54^{ème} congrès annuel
de l'Association Française de Sciences Economiques
Atelier : Economie Politique*

*16 Septembre 2005
Version préliminaire – Commentaires bienvenus*

RESUME

L'apparition des plantes Génétiquement Modifiées, en Europe, a donné lieu à des débats importants. Issue de ce débat, la réglementation actuelle concernant les OGM apparaît comme le résultat d'une dynamique contradictoire entre les différents intérêts d'acteurs (mouvement associatif, lobby industriel, expert et scientifique, représentants politiques) organisés en groupes de pression, s'appuyant chacun sur différents registres de justification des bienfaits ou des inconvénients supposés des biotechnologies agricoles (BA). Les données de l'Eurobaromètre 58.0 permettent de préciser l'importance de la confiance dans les associations pour le positionnement dans le débat public de la part des « citoyens ordinaires » (Joly, Marris 2003). En conclusion, sont discutés les principaux faits stylisés ainsi caractérisés.

JEL

L31 - Nonprofit Institutions; NGOs
L65 – Industry studies: Biotechnology
Q58 - Environmental Economics : Government Policy
Z13 - Social Norms and Social Capital; Social Networks

¹ Nous remercions les participants à la journée d'étude "de l'intérêt général à l'utilité sociale" (EHESS 11 janvier 2005) notamment les rapporteurs Bernard Enjolras et Viviane Tchernonog pour leurs commentaires et critiques ; ainsi que Daniel Masson pour la mise à disposition des données de l'Eurobaromètre (extraites de la Banque de données sociopolitiques du CIDSP-CNRS). Ce texte a également bénéficié des remarques des différents participants lors de sa présentation à la *First European Conference of The International Society For Third Sector Research* (CNAM, avril 2005). Nous sommes bien sûr seuls responsables des propos avancés ici et erreurs éventuelles.

* Laboratoire d'économie appliquée de Grenoble (Institut National de la Recherche Agronomique / Université Pierre Mendès France Grenoble II)

** Laboratoire d'économie de la production et de l'intégration internationale (Centre national de la recherche scientifique / Université Pierre Mendès France Grenoble II).

INTRODUCTION

L'introduction des biotechnologies dans les procédés productifs s'étend aujourd'hui à de nombreux secteurs tels que la pharmacie, l'agriculture, l'agroalimentaire, la chimie, l'environnement, la cosmétique, l'énergie, etc. De manière plus précise, depuis leur émergence, **les biotechnologies agricoles** ont suscité un intense débat concernant leur innocuité, inquiétude gagnant même les rangs des gouvernements de différents pays industrialisés. Ainsi, suite à la publication de plusieurs rapports sur les biotechnologies, des initiatives officielles se sont multipliées. Le gouvernement français, pressé par son opinion publique, a demandé des recommandations, sur l'évaluation de la sécurité des nouveaux aliments, au Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France (CSHPF). Le gouvernement britannique, a son tour, annonçait le 21 mai 1999 une série de mesures destinées à renforcer la sécurité humaine et environnementale. À l'issue du sommet de Cologne, les représentants du G8 demandèrent aux experts de l'OCDE d'entreprendre une étude sur les conséquences de l'introduction des biotechnologies dans la chaîne agroalimentaire pour la santé humaine, animale et environnementale.

L'avènement des premiers produits alimentaires issus des OGM a questionné la capacité et la légitimité de l'État à prendre des décisions et à émettre des lois en rapport avec l'intérêt général, et ceci en liaison avec les débats précédents sur la restructuration de l'industrie agroalimentaire. En effet, l'inquiétude qui s'établit sur les OGM constitue pour certains groupes d'acteurs la continuation logique de la quête de *traçabilité* et d'informations complètes et «honnêtes» sur les produits alimentaires. Les individus (s'identifiant comme consommateurs, producteurs ou citoyens) se sont ainsi mobilisés en réaction dans des groupements (associations, ONG et autres organisations) pour faire passer, par des stratégies de lobbying, des lois (sur la traçabilité des aliments) dans le but d'assurer leur sécurité alimentaire (consommateurs) ou leur indépendance économique (agriculteurs avec la Confédération Paysanne en France) supposées menacées. De même les firmes "*agbiotech*", soucieuses de la rentabilité de leur investissement en R&D (entre 10 et 12% de leur chiffre d'affaires), à leur tour, font pression sur les pouvoirs publics pour émettre des lois, en matière de brevetabilité, leur garantissant l'appropriabilité des gènes et leur commercialisation (Chaklatti et al 2005). *On peut faire l'hypothèse forte que la réglementation actuelle apparaît comme le résultat d'une dynamique contradictoire entre les différents intérêts de ces acteurs organisés en groupes de pression, s'appuyant chacun sur différents registres de justification des bienfaits ou des inconvénients supposés des BA.*

Dans ce contexte, l'objectif de cet article est de contribuer à expliquer comment différents acteurs, antagonistes quant à leur finalité (intérêt) se sont (ré)organisés pour mettre en place des mécanismes de compromis entre leurs intérêts divergents et contribuer ainsi à la construction d'un débat public. Plus précisément il s'agit de voir comment l'émergence du débat public sur les OGM n'est plus le simple produit de l'action de l'État, mais se fait en relation conflictuelle avec le secteur associatif, lui-même divers dans sa composition et ses revendications ainsi que dans ses formes et logiques d'actions [(Rousselière 2005) (Demoustier, Rousselière, 2005)]. Dans une première section, nous établirons plus précisément le panorama des différents acteurs et de leurs actions dans le débat sur les OGM. La deuxième section sera consacrée à l'étude de l'Eurobaromètre 58.0 consacré aux attitudes des européens vis à vis des biotechnologies. Il s'agit de caractériser la position des « *citoyens ordinaires* » « qui ne sont légitimés ni par leur expertise dans un champ spécifique ni par une fonction de représentation » (Joly, Marris, 2003 a, p. 196) quant à leur sentiment sur le travail d'information et d'action des acteurs engagés dans ce débat sur les OGM. La dernière section

sera consacrée à la discussion des résultats ainsi obtenus qui seront mis en relation avec les différentes propositions théoriques des auteurs s'étant intéressé à la question. Suivant en cela (Godard 1993, 2004), nous tenterons ainsi montrer que les différents conflits de légitimité existant autour des OGM questionne l'émergence d'un monde « vert » [dont les politiques publiques en émergence sont un symptôme] au sens de Thévenot et *al.* (2000), comme compromis durable entre différents registres de justification.

LA PLACE DU SECTEUR ASSOCIATIF DANS L'EMERGENCE DU DEBAT SUR LES OGM EN EUROPE

Aujourd'hui, le débat sur les OGM n'est pas clos car le problème n'est pas localisé et le groupe d'acteurs n'est pas défini *a priori* (Joly, Marris, 2003 b). Plusieurs acteurs sont concernés par cette vague des OGM (de nature agricole) et ce, à tous les niveaux : local, régional, national et international. Nous en faisons une présentation dans un premier temps avant de revenir plus précisément sur la reconnaissance de l'action du mouvement associatif en la matière.

Les acteurs dans le débat public sur les OGM

Dans les années 1980, le débat sur les OGM en France est d'abord un problème de stratégie de recherche concernant à la fois les entreprises agbiotech (firmes agrochimiques et semenciers) et certains organismes publics comme l'INRA (Joly, Marris, 2003 b). Dans les années 1990, l'eupéanisation du dossier sur les OGM, n'a guère élargi le débat en dehors des comités spécialisés (gouvernements et experts). En 1996, dans le contexte général de la crise de la Vache Folle, l'arrivée du Soja transgénique de Monsanto sur le marché européen a entraîné une intensification du débat sur les OGM par le mouvement associatif (Greenpeace, associations de consommateurs...) au niveau européen ne faisant confiance ni aux promesses de l'industrie agroalimentaire ni à celles des gouvernements. Plus particulièrement, la controverse contre les OGM, en France, s'est structurée autour du *mouvement associatif* dans lequel ATTAC et la Confédération Paysanne vont jouer un rôle primordial. Cette polémique sur les OGM a été suivie par des débats d'ordre économique, social et éthique. L'élément principal avancé par ce mouvement associatif était alors que l'application des OGM dans le champ agroalimentaire conduit à une forte transformation des rapports de force (et consécutivement à des redistributions inégales des gains) entre acteurs économiques de la filière. Elle conduirait à une dépendance accrue des agriculteurs à l'égard des entreprises en amont de l'agriculture. Les OGM, selon ce débat, sert les intérêts d'une *agriculture productiviste* au détriment d'une *agriculture durable*. Des agriculteurs se sont mobilisés dans des regroupements d'abord associatifs, puis progressivement à dimension syndicale, pour défendre leur position vis-à-vis des OGM. Inscrivant pour partie leurs revendications dans une perspective altermondialiste (Sylvestro, 2003), ces associations ont pour objectifs communs d'informer et de prévenir les agriculteurs des risques liés à la nouvelle technologie. Les rapports de force entre ces nouveaux regroupements syndicaux a souvent conduit le syndicat dominant à infléchir alors (assumant un rôle de « suiveur » sur la question) sa position. On peut ainsi citer en France les conflits existants au sein de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), prise entre l'opposition externe de la Confédération Paysanne et l'opposition interne du Centre National des Jeunes agriculteurs). Défendant le principe « de sécurité alimentaire », les associations de consommateurs se sont pour leur part fortement mobilisées pour manifester leur demande d'un véritable *étiquetage* et d'une *traçabilité* sur l'ensemble des produits contenant des OGM, et ce dans toute la chaîne agroalimentaire. Elles ont été suivies par les associations de défense de l'environnement qui

telles Greenpeace ont publié une *liste noire* des produits transgéniques commercialisés. Cette position a pu inciter le lobby représentant la grande distribution, à s'affirmer dans ce débat contre les OGM en faisant pression sur ses fournisseurs pour se garantir un approvisionnement de produits sans OGM. La puissance des centrales d'achats de la grande distribution (Moati, 2001) a fait que certaines entreprises d'agroalimentaire comme Danone, Nestlé, Mars alimentaire et autres ont alors écarté toute possibilité d'utiliser des OGM dans leurs marques. D'autres associations comme celles relatives au cadre de vie (comme la confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie (CLCV)) ont également une action de consultation des maires des communes pour savoir s'il existe des essais d'OGM dans les champs de leurs communes et si le public concerné par de telles expériences est informé.

Dans ce contexte, on voit évoluer la position de l'acteur public commandant alors de nombreux rapports d'experts, lesquels experts (comme C.Babusiaux, D.Sicard, J.Testard et J.Y. Le Déaut (les quatre sages)) concluent à la nécessité de mener des recherches sur les OGM à condition que le *principe de précaution* et de parcimonie (ne pas faire en champ ce que l'on peut faire ailleurs) soit respecté, c'est-à-dire que ces recherches soient justifiées publiquement et qu'une évaluation détaillée sur des risques éventuels soit publiée. Le secteur de la recherche publique n'a pas pu échapper à ce débat (en externe et en interne comme en témoigne les destructions d'essais réalisés par des chercheurs du secteur public). Il a été critiqué dans son fonctionnement, dans ses liens avec des entreprises privées d'agbiotech, et dans ses finalités comme ayant une orientation "productiviste" (Joly, Marris, 2003 a). Cette critique se nourrit d'événements passés et présents (la crise de la vache folle, la technologie *Terminator*). Avec la multiplication de la destruction d'essais d'OGM, la question de la *légitimité des essais* est mise sur l'agenda. Pour les scientifiques et les experts, les expérimentations dans les champs sont légitimes et justifiées tant qu'on ignore les risques des OGM sur la santé humaine et environnementale. Au nom du principe de précaution, il est donc important d'encadrer la législation des essais sur les champs. Ce principe trouve son application, et son développement, dans les OGM tant que des incertitudes pèsent sur leur innocuité.

La modification claire des rapports de force au sein de l'agriculture européenne entre les différents acteurs de la filière de production et notamment du développement de la brevetabilité du vivant conduit à l'émergence d'une nouvelle argumentation (appuyée par les gouvernements) : « pour que l'économie européenne reste compétitive dans le futur, il faut que la recherche fondamentale et appliquée sur les biotechnologies agricoles continue. Sinon le risque existerait alors d'être dépassé par les recherches menées dans d'autres pays et notamment aux Etats-Unis. Bien évidemment, un dispositif au niveau des essais aux champs est nécessaire, et toute expérimentation doit respecter le principe de précaution et de transparence » (On retrouve ce type d'argumentation sur le site www.ogm.gouv.fr). Dès lors, l'autorisation des OGM doit se faire au cas par cas, ainsi que leur évaluation et leur intérêt pour le consommateur et l'agriculteur. En outre, ce n'est pas la technique du génie génétique qui est en question, puisque celle-ci est relativement bien acceptée dans le secteur pharmaceutique.

La mondialisation économique conduit à la concentration de l'industrie des semences entre les mains de quelques multinationales d'agbiotech (la plus connue étant Monsanto) qui veulent et « peuvent » contrôler à la fois le marché des semences et celui des produits phytosanitaires (Chaklatti 2005). Ce groupe d'acteur justifie les OGM en en faisant le remède miracle aux problèmes des agriculteurs. A cela s'ajoute l'argument « qui fâche » celui que les

OGM combattent la faim et la malnutrition dans le monde (essentiellement dans les pays en développement), argument repris notamment par la FAO dans son rapport annuel sur l'alimentation dans le monde. Ce dernier rapport montre ainsi au niveau international le support important de l'opinion publique des pays du Sud envers les biotechnologies agricoles vues comme un remède miracle à la pauvreté (FAO, 2004). Argument difficilement recevable pour le mouvement altermondialiste, pour lequel les mécanismes de la faim ne sont pas d'ordre technique mais sociopolitique (les richesses sont mal réparties dans le monde) et qui pense donc que les OGM n'amélioreront pas la capacité de production des pays en développement (Boyens 1998).

La reconnaissance de l'action du mouvement associatif

Face au refus des consommateurs européens des aliments GM, le mouvement associatif s'est organisé pour défendre les droits du consommateur à savoir son droit d'être *informé* et de *choisir* ce qu'il mange. Des efforts, dès lors, ont été tentés pour appliquer des lois à la fois cohérentes à travers l'Europe et satisfaisant l'opinion publique. En 1999, un moratoire sur l'importation et la culture des OGM est soutenu par sept pays de l'union européenne. La levée du moratoire ne pourra se faire qu'au profit d'une réglementation rigoureuse sur l'étiquetage. Par exemple, les produits contenant plus de 0,9% d'OGM devront désormais avoir la mention «*ce produit contient des OGM*». Aussi, en Europe, *la référence à la traçabilité est l'une des innovations majeures de la révision en cours des directives relatives à la dissémination volontaire d'OGM*, apparaissant comme une réponse donnée à la forte mobilisation du mouvement associatif, *justifiant* son action comme relais de "l'opinion publique" opposée aux OGM. Elle implique des règles strictes *d'étiquetage* (garantissant le libre choix du consommateur qui pour des raisons éthiques ou sanitaires peut refuser de consommer des produits GM) tout au long de la filière agroalimentaire. Cette réglementation d'étiquetage en Europe a été mise en vigueur dès le 1er septembre 1998 en exemptant les aliments contenant des dérivés de produits génétiquement modifiés (comme l'huile de Soja par exemple). Ce dernier point rencontré la forte réticence des certaines organisations associatives, souhaitant la mise en place d'autres directives plus strictes et comprenant un champ d'application plus large. Ceci atteste de la diversité du mouvement associatif différent dans ses revendications (centré sur la liberté du consommateur, la défense de l'environnement ou la promotion d'une autre agriculture et d'un autre développement) et ses réclamations (Bonny, 2003).

Devant la réticence de certaines organisations citoyennes, d'autres directives (plus strictes) se sont mises en place, par exemple la directive 2001/18 concernant la dissémination volontaire d'OGM dans l'environnement. Cette directive renforce les mesures de précaution en instaurant un véritable étiquetage, une surveillance et une meilleure participation du public². Le 22 septembre 2003, la Communauté européenne a adopté formellement deux règlements sur la traçabilité et l'étiquetage des OGM. Cette réglementation fait explicitement référence au principe de précaution. Le premier règlement vise à définir une procédure communautaire centralisée et transparente d'évaluation de la sécurité sanitaire et d'autorisation des aliments à destination des hommes et des animaux lorsqu'ils ont été génétiquement modifiés ou produits à partir d'OGM, ainsi que des prescriptions d'étiquetage harmonisées et complètes en vue d'offrir aux consommateurs et aux utilisateurs des informations incontestables sur leur composition et leurs qualités. Le second règlement modifie la directive 2001/18/CE. Il fournit un cadre harmonisé pour la traçabilité des OGM des produits destinés à l'alimentation

² « Conformément au principe de précaution, la présente directive vise à rapprocher les dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats membres et à protéger la santé humaine et l'environnement. » article 1^{er} de la directive.

humaine ou animale ainsi que les produits dérivants d'OGM, dans le but de faciliter l'étiquetage exact (honnête) des produits, la surveillance des effets des OGM sur l'environnement et le retrait de ces produits dans le cas d'un préjudice. Les règles d'étiquetage³ sont désormais définies au niveau européen, et obligatoire sur tous les produits depuis le 18 avril 2004. Certains États membres, comme l'Autriche, ayant une réglementation plus stricte en matière de seuil de tolérance (0,1%) contestent fortement la régularité de cette directive jugée cruciale pour l'organisation de la coexistence entre la filière OGM et la filière non-dit. L'association Greenpeace a organisé une campagne de protestations auprès de différents ministres européens de l'agriculture sur ce thème : il n'existe pas actuellement de règles assez rigoureuses permettant de respecter le seuil de présence fortuite d'OGM ni de règles en matière de responsabilité en cas de dommage économique.

Les lois sur l'étiquetage, recueillies jusque là, sont en grande partie une réponse à la forte mobilisation du mouvement associatif de l'opinion publique (associations de consommateurs, de défense de l'environnement et de protection des animaux). Cette forte présence du mouvement associatif dans ce débat public a renforcé la confiance des citoyens dans cet acteur. L'objectif des sections suivantes est de voir, à partir des analyses statistiques de l'enquête Eurobaromètre 58.0, comment les acteurs de la société civile jugent l'action des associations par rapport aux autres acteurs et comment la confiance dans les associations s'inscrit dans un contexte sociocritique particulier.

PRESENTATION DES DONNEES D'ENQUETE

Les données utilisées sont extraites de l'enquête européenne spéciale « Eurobaromètres 58.0 » portant sur les services d'intérêt général, les biotechnologies et l'environnement conduit en 2002. Les rapports Eurobaromètres spéciaux sont basés sur des études thématiques approfondies réalisées pour le compte de services de la Commission européenne ou d'autres institutions européennes, intégrées dans les vagues de sondage de l'Eurobaromètre standard. Conduit entre le 1^{er} septembre et le 7 octobre 2002, l'Eurobaromètre 58.0 couvre la population - ayant la nationalité d'un des pays membres de l'Union européenne -, de 15 ans et plus, résident dans chaque État membre de l'Union européenne. Le principe d'échantillonnage appliqué dans tous les États membres est une sélection aléatoire (probabiliste) à phases multiples⁴. Dans chaque pays, l'échantillon a été comparé à l'univers et pondéré en conséquence (sur la base des données de population Eurostat). On obtient un questionnaire riche (car questions sur les services d'intérêt général, l'environnement, les risques et la sécurité publique, et toutes les formes de biotechnologies) qui a donné lieu à différentes exploitations (rapport sur les biotechnologies, sur le rapport à la science, etc.). 17076 individus provenant de 16 pays ont ainsi été interrogés. Dans notre analyse nous avons retenu différentes variables socio-démographiques et de valeurs des individus, de confiance et de

³ L'article 13 de cette directive étend en outre l'étiquetage appliqué aux « denrées alimentaires génétiquement modifiées » aux « denrées alimentaires [qui] peuvent susciter des préoccupations d'ordre éthique ou religieux ».

⁴ Dans chaque pays, divers points de chute ont été tirés avec une probabilité proportionnelle à la taille de la population (afin de couvrir la totalité du pays) et à la densité de la population. A cette fin, ces points de chute ont été tirés systématiquement dans chacune des "unités régionales administratives", après avoir été stratifiés par unité individuelle et par type de région. Ils représentent ainsi l'ensemble du territoire des Etats membres, selon les EUROSTAT-NUTS II et selon la distribution de la population résidente nationale en termes de régions métropolitaines, urbaines et rurales. Dans chacun des points de chute sélectionnés, une adresse de départ a été tirée de manière aléatoire. D'autres adresses (chaque Nème adresse) ont ensuite été sélectionnées par des procédures de "random route" à partir de l'adresse initiale. Dans chaque ménage, le répondant a été tiré aléatoirement. Toutes les interviews ont été réalisées en face à face chez les répondants et dans la langue nationale appropriée.

jugements sur l'action de certaines organisations en matière d'information sur les biotechnologies (voir statistiques descriptives en annexe). Plus précisément pour les besoins de l'analyse on a également construit les variables suivantes.

On a ainsi établi une échelle d'opposition à l'usage alimentaire des OGM et une variable dichotomique « opposition à tout usage alimentaire des OGM ». Six questions ont en effet été posées relativement à l'utilisation des OGM à fin alimentaire (avec trois modalités possibles de réponse : « oui » « non » « ne sait pas »)⁵. A partir des réponses négatives à ces six questions, on a ainsi construit une échelle d'opposition allant de 0 (« non-opposition ») à 6 (« opposition totale »). L'alpha de Cronbach de cette échelle est de 0,877 ce qui permet de supposer une grande fiabilité. En isolant la dernière modalité, on obtient alors une nouvelle variable « opposition à tout usage alimentaire des OGM » prenant deux modalités : opposition totale / non-opposition totale. Selon (Gaskell, Allum, Stares, 2003, p. 38), il est pertinent de séparer ainsi la population en deux : « Across all the countries it is notable that the mean number of acceptable reasons amongst the non-rejecters, is relatively high, indicating that the public is split on this issue. The rejecters operate a total veto, but once a threshold of minimal acceptability is reached, then people are inclined to find a number of the reasons acceptable for buying GM foods ».

Trois échelles de confiance dans les organisations ont été également construites pour les associations, les scientifiques et les gouvernements. Pour l'échelle « confiance dans les associations » ont été additionnées les réponses sur la confiance dans l'information provenant des associations de consommateurs, de défense de l'environnement, et de protection des animaux (alpha de Cronbach = 0,624). Cette échelle prend quatre modalités de 0 (aucune confiance) à 3 (confiance dans les trois types d'associations). De même ont été additionnées les réponses sur la confiance dans les professions médicales et les universités. On obtient ainsi une échelle « confiance dans les scientifiques » prenant 3 modalités de 0 à 2. Enfin ont été additionnées les réponses sur la confiance dans les administrations et gouvernements nationaux et les institutions internationales. On obtient une échelle « confiance dans les institutions publiques » prenant 3 modalités de 0 à 2.

A été construite une variable confiance totale dans les associations de défense de l'environnement. Dans l'enquête, trois séries de questions ont été posées sur la confiance envers les organisations en ce qui concerne l'information en matière de santé, en matière d'OGM et pour la défense de l'environnement. A chaque fois les associations de défense de l'environnement étaient proposées. Une échelle peut être alors constituée additionnant les réponses positives à ces trois questions. Cette échelle prend quatre modalités de 0 (aucune confiance) à 3 (confiance totale), avec un alpha de Cronbach = 0,569 (bonne fiabilité). Une nouvelle variable (confiance totale) a alors été constituée en retenant uniquement ceux ayant répondu avoir confiance dans les associations de défense de l'environnement pour ces trois questions. La variable finale est alors dichotomique : oui (confiance totale), non (non-confiance totale).

⁵ « si la nourriture que je mange au restaurant contient des ingrédients génétiquement modifiés, cela ne me dérangerait » « j'achèterai de la nourriture génétiquement modifiée si elle était moins grasse que la nourriture ordinaire », « j'achèterai de la nourriture génétiquement modifiée si elle coûtait moins chère que la nourriture ordinaire » « j'achèterai de la nourriture génétiquement modifiée si elle contenait moins de résidus de pesticides que la nourriture ordinaire » « j'achèterai de la nourriture génétiquement modifiée si elle était produite dans des conditions plus respectueuses de l'environnement que la nourriture ordinaire » « j'achèterai de la nourriture génétiquement modifiée si elle avait un meilleur goût que la nourriture ordinaire ».

Enfin une variable a été créée relative à la connaissance en biotechnologies. 10 questions ont été posées sur l'utilisation des biotechnologies afin de mesurer la connaissance réelle des individus. 10 variables ont alors été créées avec pour chacune deux modalités : réponse juste (1) / réponse fausse (0). Afin de favoriser la comparabilité des résultats avec les exploitations faites par les rapports sur les eurobaromètres précédents, une échelle reprenant les 9 questions posées lors des différentes vagues des eurobaromètres (avec donc suppression de la question 5) peut alors être constituée. On obtient ainsi une échelle fiable (alpha de Cronbach = 0,740) donnant le nombre de bonnes réponses allant de 0 à 9. A partir de la distribution de cette échelle, on construit une nouvelle variable découpant la population en quartiles sensiblement d'égale importance : on obtient une variable « niveau de connaissance » prenant 4 modalités : de 1 (connaissance faible) à 4 (forte connaissance).

RESULTATS

Deux types d'analyses successives ont donc été menés afin d'une part rendre compte des modalités de la confiance dans les organisations, et d'autre part caractériser les modalités de la confiance dans les associations de défense de l'environnement suivant les individus et les pays.

Confiance dans l'information et jugements sur l'action des organisations

Grâce aux données de l'enquête, on peut faire une différence entre la confiance dans l'information et le jugement de la part des individus sur l'action des organisations. Si on s'intéresse à la manière dont sont répartis les différents taux de confiance pour l'information en matière de biotechnologies suivant les organisations, on remarque alors (cf. annexe statistiques descriptives) que les individus ont ainsi tendance à faire plus confiance aux professions scientifiques (médicales et universitaires) et aux associations (de consommateurs, de l'environnement et de protection des animaux). Notons que dans les deux catégories, les taux de confiance varient fortement : pour les professions scientifiques, les individus ont beaucoup plus confiance dans l'information donnée par les professions médicales que celle donnée par les universitaires, alors que pour les associations, le taux de confiance le plus important est relatif à l'information donnée par les associations de consommateurs (deux fois plus important que pour les associations de protection des animaux). Les organisations les plus discréditées quant à l'information qu'elles proposent sur les OGM sont les industriels et les partis politiques (moins de 5% des individus leur font confiance).

Si on sépare la population en deux groupes suivant leur opposition ou non à toute utilisation des OGM à usage alimentaire, on peut alors s'intéresser à la manière dont les taux moyens de confiance dans l'information donnée par les différentes organisations varient suivant ces deux groupes.

[Tableau 1]

Ainsi les opposants font en moyenne plus confiance aux différentes associations (de consommateurs, de défense de l'environnement et de protection des animaux) que les non opposants. Ils ont également plus nombreux à ne faire confiance à aucune organisation concernant l'information proposée sur les biotechnologies. Ils font moins confiance notamment aux universités, professions médicales, etc.⁶

⁶ On retrouve ici les résultats d'une régression logistique sur les déterminants de l'opposition aux OGM (résultats disponibles auprès des auteurs).

Il s'agit alors de voir quelles sont les proximités et les différences pour ces différentes confiances. Nous utilisons ici la méthode de la classification hiérarchique (méthode de Ward)⁷.

[Graphique I]

La classification hiérarchique met en évidence les résultats suivants :

- il y a un rapprochement entre les confiances pour les différentes associations (les individus qui ont confiance dans un certain type d'association ont plus tendance à avoir confiance dans un autre type d'association que dans une catégorie d'organisation), et d'autre part entre les confiances pour les scientifiques entre professions médicales et universités. On constate que ces deux types de confiance (associations et scientifiques) tendent à s'opposer à toutes les autres.

- si on regarde parmi cette dernière catégorie, on remarque que les confiances dans les instances internationales et les gouvernements nationaux se rapprochent. Enfin il existe un fort rapprochement entre industrie et partis politiques puis avec les organisations religieuses et les organisations agricoles.

Tout se passe comme si dans le débat sur les biotechnologies, il y avait la reconnaissance de deux types de positions / sources d'information spécifiques avec les associations et les scientifiques, ces deux sources s'opposant à toutes les autres (relativement discréditées).

Plus spécifiquement le questionnaire nous permet de caractériser au-delà de la confiance dans l'information le jugement des individus sur l'action spécifique de ces organisations.

Par rapport à la confiance dans l'information, les actions des différentes organisations (cf. annexe statistiques descriptives) ont toutes un taux d'approbation plus élevé. Hormis pour l'action des magasins et celles des agriculteurs, la proportion d'individus n'ayant pas d'opinion est plus importante que celle ayant une mauvaise opinion de l'action de l'organisation pour le bien être de la société. Seules les actions du gouvernement et de l'industrie bénéficient d'un taux d'approbation inférieur à 50%. Les plus grands taux d'approbation concernent les actions des médecins, des associations de patients, des associations de consommateurs et de la recherche universitaire. La recherche universitaire est plus valorisée que la recherche industrielle (cette dernière étant toutefois plus considérée que le développement de nouveaux produits par l'industrie). Parmi les associations, l'action spécifique de campagne contre les biotechnologies qui est le fait principalement des associations de défense de l'environnement est moins considérée que d'une part la défense d'intérêt de la part des associations de patients et d'autre part le test de produit de la part des associations de consommateurs. On peut souligner la déconsidération du travail réglementaire et législatif du gouvernement, plus déconsidéré que la Commission Européenne. Si on regarde plus précisément un type d'action comparable pour différentes organisations, on remarque que les individus considèrent que le test de produit par les associations de consommateurs est d'un plus grand intérêt pour la société que l'action de labellisation entreprise par la grande distribution. On retrouve le même type de comparaison entre la recherche publique et la recherche industrielle.

De même que précédemment, nous pouvons comparer ces différents taux d'approbation entre les personnes s'opposant à tout usage alimentaire des OGM et les autres.

[Tableau II]

⁷ Une analyse en correspondance multiple (résultats disponibles auprès des auteurs) donne les mêmes résultats.

On remarque ainsi que les opposants à toute utilisation alimentaire des OGM ont un taux d'approbation de toutes actions des associations significativement plus important que les non opposants. Ils se différencient notamment fortement pour l'approbation des campagnes des associations de défense de l'environnement (+ 13 points). Il est également intéressant de noter qu'ils sont beaucoup plus sceptiques sur le développement de nouveaux produits par l'industrie (taux d'approbation chutant de 19 points) ou la recherche industrielle (- 13 points) voire la recherche universitaire (- 9 points).

De la même manière, nous avons utilisé la méthode de classification hiérarchique (méthode de Ward) pour voir de quelle manière ces jugements se rapprochent ou s'éloignent.

[Graphique II]

Cette méthode donne les résultats suivants :

- Il semble y avoir une opposition entre approbation de l'action des acteurs économiques et des gouvernements (il y a une forte association des approbations) et toutes les autres actions, avec toutefois une particularité pour la recherche industrielle.
- Parmi ce premier groupe, on constate une position spécifique pour les associations de l'environnement : il semble y avoir une opposition entre une action axée sur la liberté et la sécurité (en terme de santé) du consommateur (les individus approuvant l'action des associations de patients et des médecins tendant à approuver plus l'action des associations de consommateurs et des chercheurs universitaires puis des magazines et journaux que toutes les autres actions) et une action centrée sur la défense de l'environnement (position s'inscrivant plus généralement dans une réflexion sur le développement économique). On remarque en effet que si on fait un test d'échelle pour les réponses relatives au jugement sur les actions des chercheurs universitaires, des organisations de consommateurs, des médecins et organisations de patients, on obtient un alpha de Cronbach égal à 0,807 (très bonne fiabilité).

Déterminants et impacts de la confiance dans les associations de défense de l'environnement

Il semble ici important de mettre en évidence la diversité des oppositions à partir de la diversité des confiances dans les organisations. Comme on a vu précédemment parmi les associations, la part particulière des associations de défense de l'environnement, il s'agit de préciser d'une part la relation entre la confiance dans ce type d'associations et l'opposition aux OGM ou plus largement les différentes valeurs des individus, et d'autre part la répartition de cette confiance suivant les différents pays européens (« effet pays »).

Trois types de questions relatives aux associations de défense de l'environnement ont été posées aux individus. On leur a demandé notamment la confiance qu'ils accordaient à ces associations en matière d'informations sur les biotechnologies, en matière de santé et en matière de problèmes environnementaux (cf. annexe statistiques descriptives). On remarque ainsi que la population européenne fait confiance à dans les associations de défense de l'environnement à 62,8 % pour l'information en matière de santé, à 48% en matière de problèmes environnementaux et à 46 % pour l'information sur les biotechnologies. La population se répartit ainsi quasiment en quartile d'égale importance suivant leur niveau de confiance dans les associations de défense de l'environnement dans les différents domaines d'expertise de ces dernières. Ainsi un quart de la population (25,7%) fait en toute circonstance confiance aux associations alors que 21 % ne leur font jamais confiance.

Une régression logistique (avec comme variable dépendante la nouvelle variable confiance totale / non-confiance totale) peut alors être menée pour mettre en évidence les principaux déterminants de la confiance totale dans les associations de défense de l'environnement. Cette méthode statistique a pour objectif de prédire la probabilité de la valeur de Y (variable dépendante) à partir de k variables indépendantes x_1, \dots, x_k . Cette variable dépendante est ici dichotomique.

$$\begin{cases} Y = 1 : \text{confiance totale,} \\ Y = 0 : \text{non-confiance totale.} \end{cases}$$

La probabilité d'avoir confiance totalement dans les associations de défense de l'environnement est alors donnée par :

$$P(Y = 1 | x_1, x_2, \dots, x_k) = \frac{e^{(\beta_0 + \beta_1 \cdot x_1 + \dots + \beta_k \cdot x_k)}}{1 + e^{(\beta_0 + \beta_1 \cdot x_1 + \dots + \beta_k \cdot x_k)}}$$

Les β_i , correspondant aux effets marginaux de chaque variable, sont des paramètres constants, inconnus à déterminer. On procède suivant l'estimation de la méthode du maximum de vraisemblance, consistant à maximiser la fonction suivante :

$$l = \prod_{i=1}^n p_i^{y_i} (1 - p_i)^{1-y_i}$$

Les différents tests d'adéquation (Test de Hosmer Lemeshow, Test du rapport de vraisemblance, Tests de Déviance et de Pearson sur la répartition des résidus) permettent de supposer que le modèle, estimé selon la méthode du maximum de vraisemblance, s'ajuste bien aux données et est donc pertinent pour en rendre compte⁸.

[Tableau III]

La régression logistique permet de mettre en évidence les effets des différentes variables suivantes (« toutes choses égales par ailleurs ») :

- *effets sexe* : être une femme conduit à avoir une probabilité plus grande qu'un homme à être confiante totalement dans les associations de défense de l'environnement (+14,4% de chance).
- *effet âge* : on voit ici que celles les personnes les âgées ont une tendance significativement plus faible que les 15-24 ans à faire confiance aux associations de défense de l'environnement en toutes circonstances.
- *effet âge de fin d'études* : avoir fait des études plus importantes semble prédisposer à une plus grande confiance dans les associations que ne pas en avoir fait. Ceci est le cas également des personnes toujours en cours d'études.
- *effet pays*. Les niveaux de confiance varient considérablement suivant les pays. Si on prend comme situation de référence la France, on voit que les habitants de l'Allemagne, de la Grèce,

⁸ Ce qui n'est pas le cas si on choisit plutôt que cette variable dichotomique l'échelle confiance dans les associations environnementales et donc si on mobilise un logit/probit ordonné ou un logit multinomial.

de l'Italie, de l'Irlande et de la Suède ont tendance à faire plus confiance dans les associations de défense de l'environnement. A l'inverse, les portugais, les britanniques et les irlandais du Nord ainsi que les finlandais ont tendance à faire moins confiance à ces organisations que les français.

- *effet du niveau de connaissance en biotechnologie*. Par rapport aux personnes ayant un bas niveau de connaissance en biotechnologies, les autres catégories ont tendance à faire plus confiance aux associations. Il semble y avoir un « pic » pour les personnes appartenant à la modalité 3 (niveau intermédiaire supérieur).

- *effet confiance dans les scientifiques et les institutions publiques*. Un niveau important de confiance dans ces différentes catégories d'organisations est associé avec une plus grande confiance dans les associations de défense de l'environnement tous domaines confondus.

- on retrouve également un *effet « gauche-droite »* : les personnes les plus à gauche font le plus confiance aux associations de défense de l'environnement alors que celles situées le plus à droite y font le moins confiance. Par ailleurs celles ayant refusées de se positionner sur cette échelle « gauche-droite » ainsi que celles ne sachant pas leur position ont une tendance à être significativement (-42% de chances) moins confiantes que celles situées le plus à gauche.

- *effet opposition aux OGM* : être opposé à toute utilisation alimentaire des OGM est associé avec une confiance plus importante dans les associations de défense de l'environnement simultanément en matière d'information sur les biotechnologies, sur la santé et relativement aux problèmes environnementaux.

-les personnes ayant *peu d'intérêts dans la politique, la science et la qualité des aliments* ont tendance à faire moins confiance que les autres dans les associations de défense de l'environnement.

- *effets valeurs sociales et politiques*. Les personnes en désaccord avec le fait de voir l'entreprise comme le meilleur moyen de résolution des problèmes du pays, de voir les valeurs traditionnelles comme un guide pour l'action, de voir l'exploitation de la nature comme nécessaire au progrès de l'humanité ont tendance à faire plus confiance aux associations environnementales que celles qui sont en accord. On remarque également que les personnes n'ayant pas d'avis en ce qui concerne les propositions relatives à la relation entre croissance économique et qualité de vie et exploitation de la nature sont significativement moins confiantes dans les associations de défense de l'environnement.

Plus précisément si on compare les moyennes entre les deux groupes pour quelques variables.

[Tableau IV]

Les confiants en toute circonstance dans les associations de défense de l'environnement ont ainsi une meilleure connaissance dans les biotechnologies. Ils comptent une part supérieure d'opposition à toute utilisation alimentaire des OGM (+7 points). Ils sont également plus confiants dans l'information donnée par les scientifiques et les institutions publiques en matière de biotechnologies. On voit ainsi par l'association entre les différentes confiances la reconnaissance d'une pluralité de source d'information en ce qui concerne le problème des OGM.

Enfin on peut également comparer les taux d'approbation pour les différentes propositions relatives aux valeurs sociales et politiques des individus entre les confiants et les non confiants d'une part au niveau de l'Europe entière et d'autre part spécifiquement en France.

[Tableau V]

En Europe, les confiants ont un taux d'approbation significativement différent de non confiants pour les propositions relatives au fait que la technologie moderne est un danger pour la nature, la croissance économique permet d'apporter une meilleure qualité de vie, que la globalisation est un danger, la nature est fragile, un ordre social est nécessaire, les multinationales sont trop fortes (+10 points), les citoyens doivent avoir plus de voix (+8 points), la protestation publique (+10 points), une redistribution par le gouvernement ; qu'il est nécessaire d'exploiter la nature pour le progrès de l'humanité (-8 points), la nature est résistante, les affaires sont toujours bonnes pour les citoyens (-5 points), les valeurs traditionnelles doivent être un guide pour l'action, il est nécessaire d'avoir des syndicats forts (- 5 points).

On voit une place spécifique de la France sur certains éléments, notamment pour la position sur la proposition relative au fait que l'entreprise résout les problèmes qui permet de différencier les deux groupes confiants / non confiants (ce qui n'est pas le cas en Europe). De même en France la proposition « redistribution par le gouvernement » ne permet pas de différencier les deux groupes (ce qui au contraire est le cas en Europe). La défiance par rapport au fait que les affaires sont bonnes pour les citoyens est plus forte (taux deux fois moins important), ainsi que par rapport aux multinationales (+10 points), sur le rapport entre technologie et nature (+12 points).

Il s'agit de voir finalement comment ces différences de valeurs pour les confiants dans les associations se comprennent au niveau européen. On peut ici tenter de caractériser cet effet « pays ». La proposition avancée est que l'opposition sur les OGM liée à une confiance générale dans l'action des associations de défense de l'environnement nécessite d'isoler cet effet. Ainsi si on compare les pays européens entre eux, on constate une forte corrélation ($R = 0,521$; $p \text{ value} < 0,05$) entre la part des opposants en toutes circonstances aux OGM et ceux faisant confiance en toutes circonstances aux associations de défense de l'environnement (relation plus importante que si on prend en compte uniquement ceux qui font confiance à l'information donnée sur les biotechnologies par ces mêmes associations $R = 0,429$ $p \text{ value} < 0,1$).

[Tableau VI]

La part des opposants en toute circonstance aux OGM va de 21,6% au Royaume Uni à 52,4% en Grèce. La moyenne européenne étant de 32,1%. On constate également le rapport particulier des français aux associations de défense de l'environnement puisqu'ils ont tendance à leur faire plus confiance que la moyenne européenne en ce qui concerne leur information en matière de biotechnologie ou en matière de santé mais moins en ce qui concerne spécifiquement les problèmes environnementaux (situation inverse de la Norvège). La France et la Grèce sont ainsi parmi les pays les plus opposés aux OGM, confirmant les résultats de l'enquête de *Environics International* reprise dans le rapport sur l'alimentation (FAO 2004). Les différences entre pays semblent renvoyer aux spécificités nationales dans la structuration du débat public et dans la reconnaissance du rôle des associations mais aussi aux traditions nationales du fonctionnement de ces mêmes associations.

On peut ainsi mettre en évidence qu'il n'existe pas de relation directe entre position sur les OGM et connaissance en biotechnologie : le Royaume Uni, la Finlande, la France et le Luxembourg ont ainsi un niveau de connaissance équivalent alors qu'ils sont situés à des positions très différentes sur un axe « somme des désaccords à l'usage alimentaire des OGM ». On retrouve ici la relation existante au niveau individuel en Europe (le V de cramer entre ces deux variables (opposition et niveau de connaissance sur les biotechnologies) qui est

de 0,016 avec une p-value = 0,243 montre clairement l'indépendance entre niveau de connaissance en biotechnologie et position pour ou contre les OGM à utilisation alimentaire). Quatre groupes de pays peuvent ainsi être identifiés : un groupe « relatif bas niveau de connaissances en biotechnologies et relative acceptation des OGM » (Portugal, Irlande, Belgique Espagne, Autriche) ; un groupe « relatif haut niveau de connaissances en biotechnologies et relative acceptation des OGM » (Finlande, Pays Bas et Royaume Uni) ; un groupe « relatif bas niveau de connaissances en biotechnologies et relative opposition aux OGM » (Italie et surtout Grèce) ; un groupe « relatif haut niveau de connaissances en biotechnologies et relative opposition aux OGM » (France, Luxembourg, Danemark, Norvège et Suède)

DISCUSSION ET CONCLUSION : LES DIFFERENTS FAITS STYLISES

On a ainsi pu noter qu'il y a une répartition particulière des types de confiance dans les organisations suivant le niveau d'opposition à l'usage alimentaire des OGM. Ainsi les opposants ont tendance à faire en moyenne plus confiance aux différents types d'associations non seulement au plan de l'information qu'elles fournissent sur le sujet mais également sur le type d'actions qu'elles proposent. S'il y a la reconnaissance spécifique de l'information associative, on voit toutefois qu'il y a bien pour les individus une division nette entre le soutien pour l'action des associations de consommateurs (axée sur l'information et l'étiquetage) et les campagnes des associations de défense de l'environnement (axées sur remise en cause de « l'économie productiviste »), les associations de protection des animaux étant celles pour lesquelles on relève la plus faible confiance. On a enfin pu voir une répartition différente suivant les pays européens entre niveau de connaissances sur le sujet et opposition (quatre idéaux types de pays). Il y a par contre une forte corrélation entre la part des opposants et la part des confiants en toute circonstance envers les associations de défense de l'environnement.

On peut ici mettre en relation ces faits stylisés avec certains des éléments avancés par (Huffman *et al.*, 2004). Ces derniers ont à partir d'un échantillon de 317 personnes participant à différentes expérimentations sur les biotechnologies analysé l'importance de la confiance dans certaines sources d'information sur la formation des préférences individuelles et notamment la consommation d'OGM. Ils montrent toutefois que dans le contexte américain les sources d'information auxquelles les individus font d'abord confiance sont les scientifiques et le gouvernement alors que les groupes environnementaux et de défense des consommateurs sont relativement discrédités (3% des individus interrogés seulement les citent comme la première source digne de confiance alors qu'il sont 30% en ce qui concerne les scientifiques).

On a pu voir que les oppositions étaient moins fortes pour les propositions relatives à l'usage alimentaire des OGM dès lors que les biotechnologies permettraient de mieux défendre l'environnement et non conduire à des aliments ayant meilleur goût ou étant moins chers. Ce fait rejoint l'étude de *Envirionics International* : ainsi commentant les résultats, la FAO (2004, p. 92) relève que : « les répondants semblent plus enclins à accepter les applications de la biotechnologie animale qui comportent des avantages tangibles, notamment pour la santé humaine, que lorsqu'il s'agit d'en tirer des avantages économiques, comme l'intensification de la productivité ».

Il s'agit de voir ici comment ces différents faits stylisés renvoient à différentes propositions théoriques des auteurs s'étant intéressés au sujet. L'opposition des individus aux OGM n'est

pas corrélée avec leur connaissance du sujet mais renvoie à leurs valeurs (positionnement politique, valeurs sociales...) ou aux organisations qui leur semblent donner l'information la plus sûre. Il est à noter que l'on retrouve ici les résultats de (Huffman *et al*, 2004) utilisant les fonctions de modélisation des comportements de Becker (1996). Ce dernier propose une formalisation des préférences ou goûts des individus en prenant en compte le « capital social » (acquis par contact avec son entourage ou la participation à des réseaux sociaux) et le « capital personnel » (acquis proprement par l'individu par l'éducation, l'expérience). La confiance, vue comme une fonction de ces deux capitaux, influence alors les choix entre différents types de biens (par exemple des aliments OGM et des aliments non-OGM). Le résultat est alors : « if an increase in an individual's personal capital reduces his or her trust in agri-business information which then lowers his or her marginal utility of GM-labelled food, this causes the consumer's marginal rate of substitution between GM- and plain-labelled foods to decrease. Hence the consumer will purchase more plain-labelled foods at given relative prices » (Huffman *et al*, 2004, p. 1224). Il y a donc coexistence des confiances en matière de biotechnologies pour un même individu (voir tableau IV) et c'est le rapport entre le niveau de chacune qui détermine la décision finale.

Dès lors, le problème des biotechnologies comme le relèvent Joly et Marris n'est pas une simple question d'information : « Différents travaux ont mis en évidence de façon très claire les raisons du décalage entre l'évaluation des risques par les experts et leur évaluation par les non-experts : des critères différents, plus nombreux et plus qualitatifs, sont pris en compte dans les évaluations des profanes. On a pu alors penser que pour mieux gérer les risques, il fallait réduire ce décalage entre le « risque perçu » par la population générale et le « risque objectif » évalué par les spécialistes, d'où l'importance accordée à la communication. Néanmoins, de nombreux travaux ont montré que ce n'était pas aussi simple et qu'il était hasardeux de déduire l'importance accordée à un problème spécifique de l'agrégation des préoccupations individuelles » (Joly, Marris, 2003 b, pp. 14-15). Les individus semblent en effet avoir des positions différentes suivant qu'ils s'intéressent à telle ou telle partie du problème. Si on retient la distinction établie par Paul B Thompson (1997 a et b) entre conséquences involontaires (*unintended consequences*) relatives à la santé et conséquences sociales (relatives aux questions de justice sociale et économique) des biotechnologies, on voit ainsi se construire deux types principaux d'oppositions aux OGM : une autour de la liberté et la sécurité du consommateur et l'autre autour de la réflexion sur le système économique.

Ce point permet de rappeler que s'il y a une reconnaissance générale du rôle des associations dans le débat public, il existe différentes appréciations suivant leur type (associations d'environnement / associations de consommateurs) et suivant leur action (action de tests de produits et d'information / action de campagne anti-OGM). Les associations de défense de l'environnement peuvent ainsi se placer stratégiquement dans le débat sur les biotechnologies. Ainsi en ce qui concerne Greenpeace France, un des principaux intervenants dans la structuration de ce débat en France, « for example its anti-GMO action was instrumental in bailing out and strengthening Greenpeace-France which had been in serious financial straits and was experiencing a relative drop in its membership compared to other North European countries. Greenpeace now has sound legitimacy and is invited to many debates and conferences » (Bonny 2003 p. 53). Il y a ainsi une relation importante entre la position pour ou contre les OGM et la confiance générale dans les associations de l'environnement (non seulement pour les OGM mais aussi en matière de santé et d'environnement) et ceci notamment en France (où paradoxalement les Français font plus confiance à ces associations en matière d'information sur la santé et les Biotechnologies que sur les problèmes

spécifiquement environnementaux). Sur ce deuxième point, comme le relève Sylvie Bonny en ce qui concerne Greenpeace « the influence of groups that had taken a stand against GM extended way beyond their own supporters to many sympathizers or people close to them, particularly to people with some left or ecologist leanings » (Bonny, 2003 p. 53).

L'absence de consensus au sein des différents acteurs à l'égard des OGM a conduit certains à proposer l'étiquetage des produits comme compromis dans l'attente d'un consensus définitif. Cependant, le débat sur l'étiquetage n'a fait que, en partie, combler le désaccord entre les pro-OGM et les anti-OGM. En effet, les partisans de l'étiquetage des aliments produits par génie génétique partent du principe que les citoyens ont le droit d'être informé et donc de choisir d'acheter ou non, d'accepter ou non les applications du génie génétique. Par contre, le lobby de l'industrie agroalimentaire craignant que les consommateurs concluent à l'infériorité de ces produits par rapport aux produits conventionnels et donc réclame un *étiquetage négatif* ce produit ne contient pas des OGM. L'étiquetage entraîne des coûts qui doivent être supportés en partie par l'industrie et en partie par les pouvoirs publics et pourraient se répercuter sous forme d'augmentation des prix pour le consommateur (FAO, 2004)⁹. Cette augmentation est *injuste* selon les tenants de la théorie éthique (Thompson, 1997 a) étant donné que les consommateurs n'ont pas demandé de produits GM. Dans ce sens, le débat sur l'étiquetage pose le problème de la coexistence de la filière OGM et de la filière non-OGM. La mise en place d'une politique de ségrégation des filières génère des coûts importants en amont de la filière (Noussair *et al*, 2003). Ces coûts liés à la coexistence des deux filières OGM et non-OGM sont classés en deux catégories : les coûts de séparation des filières et les coûts de contrôle. Les premiers sont supportés, en grande partie, par la filière non-OGM pour éviter, par exemple, la pollinisation OGM, investir dans de nouveaux équipements, garantir que le produit est sans OGM, au-delà du seuil de tolérance fortuite (Desquilbet *et al*, 2001). Les seconds sont supportés par les instances de contrôle publiques pour lesquelles la technologie dépasse les moyens dont ils disposent pour assurer cette fonction. Cette séparation de filière répond au besoin du consommateur-citoyen d'être « bien » informé et d'avoir le droit de choisir, selon ses préférences et ses croyances.

Nous avons essayé de montrer dans cet article la diversité des positionnements dans le débat public sur les OGM (diversité des confiances dans les actions des organisations, place spécifique reconnue à certains acteurs du mouvement associatif mais également diversité des principes d'opposition aux OGM). Ainsi en Europe, l'existence d'un *problème de consensus / compromis* entre différents registres de justification (Boltanski, Thévenot 1991, 2000) sur les produits du génie génétique, se constate par une diversité des positions pour ou contre, diversité des confiances dans les associations et diversité de connaissance du sujet de la part de la population. Par contre le point d'accord minimum apparaît comme étant celui de l'étiquetage (tout le monde est d'accord sur le fait que le consommateur doit disposer de l'information sur le sujet grâce à l'action des associations de consommateurs, ou des recherches scientifiques) même si des pays sont opposés en tout point aux OGM alors que d'autres plus favorables à leur utilisation, tout en laissant complètement ouvert les questions des *règles de justice* applicables (sur les coûts relatifs à la coexistence OGM / non-OGM, sur la dissémination involontaire des OGM, etc.). *Le consensus européen semble donc être celui d'une politique publique fondée sur la traçabilité*, s'inscrivant moins dans la perspective d'un « monde vert » (Thévenot *et al*, 2000) basé sur la responsabilité des acteurs et l'internalisation

⁹ Ce qui si on reprend le modèle de Becker (1996) et Huffman *et al* (2004) modifie le rapport des prix en faveur des produits OGM et donc l'impact du rapport des confiances (un plus haut niveau de confiance en faveur des associations et un plus bas niveau de confiance en faveur de l'industrie agbiotech est alors nécessaire pour le consommateur choisisse finalement les produits non-OGM).

des coûts que dans le prolongement d'un compromis entre un « monde industriel » où « la nature est rendue prévisible, utile et fonctionnelle, une nature maîtrisée et objective, appréhendée par des scientifiques et des ingénieurs en vue de son usage » et un « monde marchand » « fondé sur le consentement à payer des échangistes » (Godard, 2004 p. 308-10).

BIBLIOGRAPHIE

- Becker G. (1996) *Accounting for Tastes*, Cambridge, Harvard University Press.
- Boltanski L., Thévenot L. (1991), *De la Justification, les Économies de la Grandeur*, Paris, Gallimard Essai.
- Boltanski L., Thévenot L. (2000), 'The Reality of Moral Expectations, A Sociology of Situated Judgement', *Philosophical Explorations*, Vol. 3, n°3, pp. 208-231.
- Bonny S. (2003), 'Why are most Europeans opposed to GMO's ? Factors explaining rejection in France and Europe', *Electronic Journal of Biotechnology*, vol. 6, n° 1, pp. 50-71.
- Boy. D. (2003), 'L'évaluation des opinions sur les biotechnologies dans l'Union européenne', *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol. 10, n°2, pp. 207-218.
- Boyens, I. (1999), *OGM. Comment la Science de l'Industrie Biotechnologique Altère Secrètement nos Aliments*, Paris, Éditions Berger.
- Chaklatti S. (2005) 'Comment l'avènement des biotechnologies agricoles a conduit à une modification des relations Nord-Sud en termes d'échange agricole ? Le cas de l'Inde' *Colloque International du Réseau Intégration Nord-Sud*, Université du Québec à Montréal, Montréal (Canada), juin.
- Chaklatti S., Ramani S. and Nagaraj N. (2005) 'Impact of Monsanto's commercialization of GM seeds in India: A case study' *9th International Conference on Agricultural Biotechnology International Consortium on Agricultural Biotechnology Research*, Ravello (Italy), July.
- Debru C. (2003), *Le possible et les Biotechnologies, Essai de Philosophie dans les Sciences*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Demoustier D., Rousselière D. (2005) 'Social Economy as social science and practice' in Clary J, Dolfsma W., Figart D. (eds.) *Ethics and the Market : Insights from social economics*, London & New York, Routledge, Advances in Social Economics (forthcoming).
- Desquilbet, M., Bullock, D. (2001), 'Evaluation ex ante des coûts potentiels en cas de coexistence OGM / non-OGM en France' in Lemarié, S., Desquilbet, M., Diemer, A., Marette, S., Levert, F., Carrère, M., Bullock, D. (eds.), *Les répartitions possibles entre les acteurs de la filière agroalimentaire des gains éventuels tirés des plantes transgéniques*, Étude financée par le Commissariat Général du Plan, pp. 122-185.
- FAO (2004) *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Les biotechnologies : une réponse aux besoins des plus démunis Rapport 2003-04*, Rome, Organisations des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Collection FAO : Agriculture n°35.
- Gaskell G., Allum N., Stares S. (2003), *Europeans and Biotechnology in 2002, Report to the EC Directorate General for Research from the project « Life Sciences in European Society »*, London School of Economics.
- Godard O. (1993), 'Stratégies industrielles et convention d'environnement : de l'univers stabilisé aux univers controversés'; *INSEE-Méthodes « Environnement et économie »*, n°39-40, décembre, pp. 145-174.
- Godard O. (2004), 'De la pluralité des ordres – les problèmes d'environnement et de développement durable à la lumière de la théorie de la justification', *Géographie, Économie et Société*, Vol. 6, n°3, pp. 303-330.
- Huffman W.E., Rousu M., Shogren J.F. and Tegene A. (2004) 'Who do consumers trust for information? The case of genetically modified foods' *American Journal of Agricultural Economics*, vol. 86, n°5, pp. 1222-1229.

Joly PB, Marris C. (2003 a), 'La participation contre la mobilisation ? Une analyse comparée du Débat sur les OGM en France et au Royaume-Uni', *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol. 10, n°2, pp. 195-206.

Joly PB, Marris C. (2003 b), 'Les Américains ont-ils accepté les OGM ? Analyse comparée de la construction des OGM comme problème public en France et aux États-Unis', *Cahiers d'Économie et Sociologie Rurales*, n° 68-69, pp. 12-45

Moati P. (2001), *L'avenir de la Grande Distribution*, Paris, Odile Jacob.

Noussair C., Robin S., Ruffieux B. (2003), 'De l'opinion publique aux comportements des consommateurs. - Faut-il une filière sans OGM?', *Revue Économique*, 54 (1), pp. 47-70.

Rousselière D. (2005) 'Voluntary Organizations and Service Relation' *Session on Social Capital, 39th annual meeting of The Canadian Economic Association*, University McMaster, Hamilton (Canada), may.

Sylvestro M (2003), 'Les enjeux de la construction d'un discours altermondialiste, Le cas de l'Union paysanne au Québec', *Possibles*, Vol. 27, n°3.

Thévenot L., Moody M. and Lafaye C. (2000), 'Forms of Valuing Nature : Arguments and Modes of Justification in French and American Environmental Disputes' in Lamont M. and Thévenot L. (eds.), *Rethinking Comparative Cultural Sociology : Repertoires of Evaluation in France and the United States*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 229-72.

Thompson, P. B. (1997 a), *Food Biotechnology in Ethical Perspective*, London, Chapman and Hall.

Thompson, P. B. (1997 b), 'Science policy and moral purity: The case of animal biotechnology', *Agriculture and Human Values*, vol. 14, n°1, pp. 11-27.

ANNEXE : STATISTIQUES DESCRIPTIVES DES VARIABLES UTILISÉES

	Fréquence	Pourcentage
Sexe :		
- Homme	8248	48,3
- Femme	8827	51,7
Age		
- 15-24 ans	2693	15,8
- 25-34 ans	3291	19,3
- 35-44 ans	2968	17,4
- 45-54 ans	2587	15,1
- 55-64 ans	2272	13,3
- 65 ans et +	3264	19,1
Age de fin d'études		
- 15 ans	4520	26,5
- 16-19 ans	6929	40,6
- 20 ans et +	3778	22,1
- toujours étudiant	1849	10,8
Revenu		
- Faible (--)	3093	18,1
- (-)	2957	17,3
- (+)	2417	14,2
- Fort (++)	2719	15,9
- Ne sait pas / Refus	5700	33,4
- Données manquantes	190	1,1
Statut Marital		
- Marié	7978	46,7
- Remarié	235	1,4
- Non marié actuellement en couple	1419	8,3
- Non marié n'ayant jamais vécu en couple	3459	20,3
- Non marié ayant déjà vécu en couple mais seul actuellement	793	4,6
- Divorcé	1111	6,5
- Séparé	349	2
- Veuf	1475	8,6
- Autre (spontané)	183	1,1
- Refus de répondre (spontané)	74	0,4
Type de Ville		
- Zone rurale ou village	5192	30,4
- Petite ou moyenne ville	7008	41
- Grande ville	4801	28,1

- Ne sais pas	75	0,4
Pays		
- Belgique	484	2,8
- Danemark	235	1,4
- Allemagne	3837	22,5
- Grèce	476	2,8
- Italie	2631	15,4
- Espagne	1787	10,5
- France	2550	14,9
- Irlande	161	0,9
- Royaume Uni	2598	15,2
- Luxembourg	20	0,1
- Pays Bas	686	4
- Portugal	445	2,6
- Norvège	190	1,1
- Finlande	225	1,3
- Suède	389	2,3
- Autriche	364	2,1
Echelle Droite-Gauche		
- (1-2) Gauche	1147	6,7
- (3-4)	3251	19
- (5-6) Centre	5432	31,8
- (7-8)	2292	13,4
- (9-10) Droite	645	3,8
- Refus/Ne sais pas	4308	25,2
Confiance dans l'information sur les biotechnologies provenant :	Oui – Non	Oui - Non
- Professions médicales	9170 – 7905	53,7 – 46,3
- Associations de consommateurs	8660 – 8416	50,7 – 49,3
- Associations de défense de l'environnement	7857 – 9219	46 – 54
- Universités	5614 – 11461	32,9 – 67,1
- Associations de protection des animaux	4419 – 12657	25,9 – 74,1
- Télévision et Journaux	3909 – 13166	22,9 – 77,1
- Institutions internationales	2819 – 14257	16,5 – 83,5
- Gouvernement national	2403 – 14673	14,1 – 85,9
- Organisations d'agriculteurs	2194 – 14882	12,8 – 87,2
- Organisations religieuses	1415 – 15661	8,3 – 91,7
- Aucun de ceux-là	1093 - 15982	6,4 – 93,6
- ne sait pas	1011 - 16064	5,9 – 94, 1
- Industrie	788 – 16288	4,6 – 95,4
- Partis politiques	507 – 16568	3 – 97
Echelles de confiances dans l'information sur les biotechnologies		
- Associations		
• 0 (aucune)	5771	33,8
• 1	4805	28,1
• 2	3611	21,1
• 3 (totale)	2888	16,9
- Scientifiques		
• 0 (aucune)	6200	36,3
• 1	6967	40,8
• 2 (totale)	3909	22,9
- Institutions publiques		
• 0 (aucune)	12977	76
• 1	2975	17,4
• 2 (totale)	1123	6,6
Jugements sur l'action des organisations	Bon-Mauvais-Nesaispas	Bon-Mauvais-Nesaispas
- Médecins gardant un oeil sur les implications en terme de santé des biotechnologies	12929 – 1406 – 2741	75,7 – 8,2 – 16,1
- Organisations de patients défendant les intérêts de leurs membres	12289 – 1434 – 3353	72 – 8,4 – 19,6
- Associations de consommateurs testant les produits issus des biotechnologies	12007 – 1884 – 3184	70,3 – 11 – 18,6
- Scientifiques universitaires faisant des recherches sur les biotechnologies	11953 – 1825 – 3297	70 – 10,7 – 19,3
- Journaux et magazines faisant des reportages sur les biotechnologies	10159 – 2765 – 4152	59,5 – 16,2 – 24,3
- Associations de défense de l'environnement faisant campagnes contre les biotechnologies	10067 – 2856 – 4152	59 – 16,7 – 24,3
- Scientifiques dans l'industrie réalisant des recherches sur les biotechnologies	10024 – 2959 – 4093	58,7 – 17,3 – 24
- Magasins s'assurant que notre nourriture est sûre	9426 – 4232 – 3418	55,2 – 24,8 – 20
- Agriculteurs décidant quels types de cultures faire pousser	9342 – 3640 – 4093	54,7 – 21,3 – 24
- Commission européenne légiférant sur les biotechnologies pour tous les pays européens	8644 – 3079 – 5352	50,6 – 18 – 31,3
- Gouvernement faisant des réglementations sur les biotechnologies	7844 – 4527 – 4704	45,9 – 26,5 – 27,6
- Industrie développant de nouveaux produits avec les biotechnologies	7031 – 4681 – 5364	41,2 – 27,4 – 31,4
Intérêt pour (La plupart du temps – quelquefois – rarement)		
- pour la politique	5661 – 6649 – 4687	33,2 – 38,9 – 27,5
- pour la science	5176 – 6888 – 4794	30,3 – 40,3 – 28,1
- pour la qualité des aliments	8282 – 5998 – 2575	48,5 – 35,1 – 15,1
Valeurs sociales et politiques :	Oui – Non – Ne sais pas	Oui – Non – Ne sais pas
- la technologie moderne a bouleversé l'équilibre de la nature	12554 – 2834 – 1687	73,5 – 16,6 – 9,9
- la croissance économique apporte souvent une meilleure qualité de vie	10228 – 4744 – 2104	59,9 – 27,8 – 12,3

- la mondialisation est un réel danger aujourd'hui	9066 – 4038 – 3971	53,1 – 23,6 – 23,3
- l'exploitation de la nature est nécessaire pour le progrès de l'humanité	6705 – 8303 – 2067	39,3 – 48,6 – 12,1
- la nature est fragile et facilement endommagée par les actions humaines	14972 – 1263 – 841	87,7 – 7,4 – 4,9
- l'ordre et la stabilité sociaux sont essentiels pour la société	14507 – 1069 – 1499	85 – 6,3 – 8,8
- la nature peut effacer les actions humaines	4304 – 10522 – 2249	25,2 – 61,6 – 13,2
- ce qui est bon pour les affaires est bon pour les citoyens	2779 – 12136 – 2161	16,3 – 71,1 – 12,7
- les valeurs traditionnelles doivent nous guider en ce nouveau siècle	4140 – 10252 – 2684	24,2 – 60 – 15,7
- les entreprises multinationales ont trop de pouvoir aujourd'hui	13691 – 1515 – 1869	80,2 – 8,9 – 10,9
- en général, les gens devraient avoir plus leur mot à dire sur les décisions du gouvernement	14374 – 1387 – 1314	84,2 – 8,1 – 7,7
- l'entreprise privée est le meilleur moyen de résoudre les problèmes de notre pays	5931 – 6865 – 4280	34,7 – 40,2 – 25,1
- il n'y a pas besoin de syndicats forts pour protéger les conditions de travail et les salaires	4314 – 10333 – 2429	25,3 – 60,5 – 14,2
- le gouvernement devrait redistribuer les revenus des plus aisés aux plus défavorisés	10154 – 4539 – 2382	59,5 – 26,6 – 13,9
- Les gens peuvent organiser des réunions publiques pour protester contre le gouvernement	14196 – 1260 – 1619	83,1 – 7,4 – 9,5
Echelle d'opposition à l'usage alimentaire des OGM		
- 0 (aucune opposition)	3056	17,9
- 1	1710	10
- 2	1616	9,5
- 3	1747	10,2
- 4	1696	9,9
- 5	1766	10,3
- 6 (opposition totale)	5484	32,1
Opposition à tout usage alimentaire des OGM		
- Oui	5484	32,1
- Non	11591	67,9
Echelle de Confiance dans les associations de défense de l'environnement		
- 0 (aucune confiance)	3578	21
- 1	4598	26,9
- 2	4506	26,4
- 3 (toujours confiance)	4393	25,7
Confiance totale dans les associations de défense de l'environnement		
- Oui	4393	25,7
- Non	12683	74,3
Echelle connaissance en biotechnologie		
- 0	440	2,6
- 1	538	3,2
- 2	979	5,7
- 3	1743	10,2
- 4	2689	15,7
- 5	3386	19,8
- 6	3583	21
- 7	2460	14,4
- 8	1155	6,8
- 9	104	0,6
Niveau de connaissance en biotechnologie		
- 1 (faible) (de 0 à 3 bonnes réponses)	3700	21,7
- 2 (4 et 5 bonnes réponses)	6075	35,6
- 3 (6 bonnes réponses)	3583	21
- 4 (élevée) (7 bonnes réponses et +)	3718	21,8

Tableau I : Comparaison des taux de confiance dans les différentes organisations pour l'information sur les Biotechnologies entre les opposants à toute utilisation alimentaire des OGM et les non opposants

	Non opposants	Opposants	Différences des moyennes
Professions médicales	0,5597 (0,0046)	0,4891 (0,0068)	- 0,0706***
Associations de consommateurs	0,4806 (0,0046)	0,5186 (0,0067)	0,038***
Associations de défense de l'environnement	0,4431 (0,0046)	0,4961 (0,0068)	0,053***
Universités	0,3465 (0,0044)	0,2914 (0,0061)	- 0,0551***
Associations de protection des animaux	0,2505 (0,0040)	0,2764 (0,0060)	0,0259***
Télévision et Journaux	0,2373 (0,0040)	0,2112 (0,0055)	- 0,0261***
Institutions internationales	0,1760 (0,0035)	0,1420 (0,0047)	- 0,034***
Gouvernement national	0,1546 (0,0034)	0,1114 (0,0042)	- 0,0432***
Organisations d'agriculteurs	0,1383 (0,0032)	0,1078 (0,0042)	- 0,0305***
Organisations religieuses	0,0833 (0,0026)	0,0820 (0,0037)	- 0,0013
Aucun de ceux-la	0,0533 (0,0021)	0,0867 (0,0038)	0,0334***
Ne sait pas	0,0641 (0,0023)	0,0490 (0,0029)	- 0,0151***
Industrie	0,0534 (0,0021)	0,0308 (0,0023)	- 0,0226***
Partis politiques	0,0339 (0,0017)	0,0209 (0,0019)	- 0,013***

Lecture : * : significatif au seuil de 10%, ** significatif au seuil de 5 %, *** significatif au seuil de 1%, T-Test d'égalité des moyennes avec hypothèses sur l'égalité (ou l'inégalité) des variances

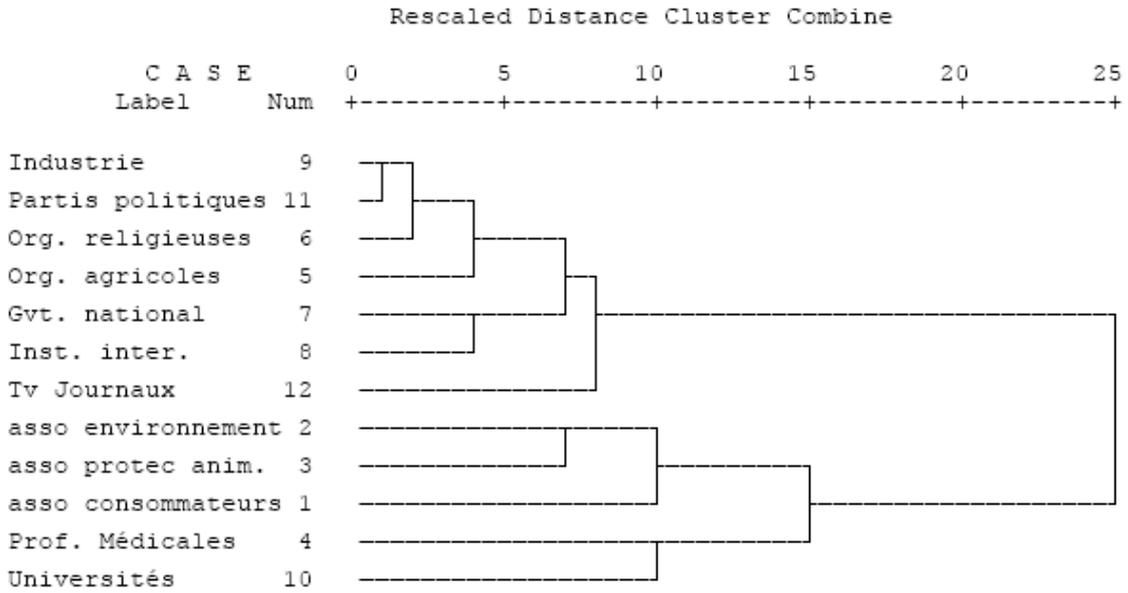
En gras : Moyenne de groupe significativement supérieure à celle de l'autre groupe ; Groupe Non opposants : N= 11591 ; Groupe Opposants : N= 5484 ; Entre parenthèses : Erreur Standard de la Moyenne

Source : Eurobaromètre 58.0, 2002.

Graphique I. Classification hiérarchique pour les variables relatives à la confiance dans l'information sur les biotechnologies

***** H I E R A R C H I C A L C L U S T E R A N A L Y S I S *****

Dendrogram using Ward Method



Source : Eurobaromètre 58.0, 2002.
N= 17076

Tableau II : Comparaison des taux d’approbation de certaines actions des organisations entre les opposants à tout usage alimentaire des OGM et les non opposants

	Non opposants	Opposants	Différences des moyennes
Médecins surveillant les implications en terme de santé des biotechnologies	0,7626 (0,00395)	0,7456 (0,00588)	-0,01708***
Organisations de patients défendant les intérêts de leurs membres	0,7103 (0,00421)	0,7394 (0,00593)	0,02910***
Associations de consommateurs testant les produits issus des biotechnologies	0,6980 (0,00426)	0,7141 (0,00610)	0,01613**
Scientifiques universitaires faisant des recherches sur les biotechnologies	0,7286 (0,00413)	0,6396 (0,00648)	-0,08897***
Journaux et magazines faisant des reportages sur les biotechnologies	0,5954 (0,00456)	0,5941 (0,00663)	-0,00126
Associations environnementales faisant campagne contre les biotechnologies	0,5490 (0,00462)	0,6753 (0,00632)	0,12628***
Scientifiques dans l'industrie réalisant des recherches sur les biotechnologies	0,6283 (0,00449)	0,4999 (0,00675)	-0,12836***
Magasins s'assurant que notre nourriture est sûre	0,5696 (0,00460)	0,5149 (0,00675)	-0,05475***
Agriculteurs décidant quels types de cultures faire pousser	0,5641 (0,00461)	0,5113 (0,00675)	-0,05271***
Commission européenne réalisant des lois sur les biotechnologies pour l'ensemble des pays européens	0,5206 (0,00464)	0,4757 (0,00674)	-0,04493***
Notre gouvernement faisant des réglementations sur les biotechnologies	0,4713 (0,00464)	0,4342 (0,00669)	-0,03710***
Industrie développant de nouveaux produits avec les biotechnologies	0,4718 (0,00464)	0,2848 (0,00610)	-0,18697***

Lecture : * : significatif au seuil de 10%, ** significatif au seuil de 5 %, *** significatif au seuil de 1% ; T-Test d'égalité des moyennes avec hypothèses sur l'égalité (ou l'inégalité) des variances

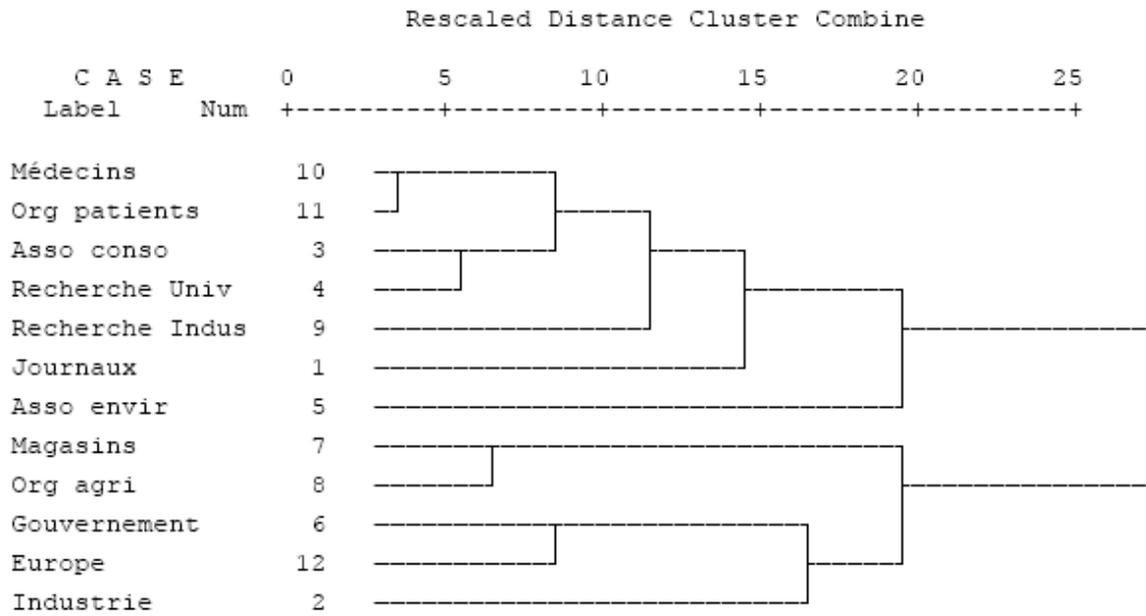
En gras : Moyenne de groupe significativement supérieure à celle de l'autre groupe

Groupe Non opposants : N= 11591 ; Groupe Opposants : N= 5484 ; Entre parenthèses : Erreur Standard de la Moyenne

Source : Eurobaromètre 58.0, 2002.

Graphique II : Classification hiérarchique pour les variables relatives aux jugements sur l'action des organisations en ce qui concerne les biotechnologies.

***** H I E R A R C H I C A L C L U S T E R A N A L Y S I S *****
 Dendrogram using Ward Method



N=17076

Source : Eurobaromètre 58.0, 2002.

Tableau III. Les déterminants de la confiance dans les associations de défense de l'environnement

		Coefficient	Erreur standard	Statistique de Wald	ddl	Signif.	Odds ratio
<i>Variables socio-démographiques</i>							
Sexe	Homme	Réf.					
	Femme	0,135***	0,040	11,109	1	0,001	1,144
Age	15 - 24 ans	Réf.					
	25 - 34 ans	-0,056	0,077	0,530	1	0,466	0,946
	35 - 44 ans	-0,026	0,080	0,106	1	0,745	0,974
	45 - 54 ans	-0,095	0,083	1,297	1	0,255	0,910
	55 - 64 ans	-0,283***	0,089	10,125	1	0,001	0,753
	65 ans et +	-0,393***	0,090	19,208	1	0,000	0,675
Age d'études	Jusqu'à 15 ans	Réf.					
	16-19 ans	0,199***	0,059	11,483	1	0,001	1,221
	20 ans et +	0,246***	0,067	13,673	1	0,000	1,279
	Toujours étudiant	0,207**	0,096	4,585	1	0,032	1,229
Revenu (quartile)	--	Réf.					
	-	-0,017	0,067	0,061	1	0,805	0,984
	+	0,097	0,070	1,924	1	0,165	1,102
	++	0,099	0,070	1,997	1	0,158	1,104
	Ne sais pas	-0,077	0,062	1,532	1	0,216	0,926
Type de ville	Campagne ou Village	Réf.					
	Petite ou Moyenne Ville	-0,070	0,047	2,181	1	0,140	0,933
	Grande Ville	0,056	0,050	1,255	1	0,263	1,058
Pays européens	France	Réf.					
	Belgique	0,150	0,110	1,855	1	0,173	1,161
	Danemark	0,123	0,109	1,262	1	0,261	1,130
	Allemagne	0,508***	0,093	29,548	1	0,000	1,262
	Grèce	0,379***	0,109	12,136	1	0,000	1,461
	Italie	0,220**	0,110	3,999	1	0,046	1,247
	Espagne	-0,065	0,113	0,333	1	0,564	0,937
	Irlande	0,417***	0,112	13,912	1	0,000	1,517
	Luxembourg	0,171	0,122	1,945	1	0,163	1,186
	Pays Bas	0,169	0,111	2,324	1	0,127	1,184
	Portugal	-0,365***	0,128	8,134	1	0,004	0,694
	Royaume Uni	-0,006	0,106	0,004	1	0,952	0,994
	Finlande	-0,517***	0,121	18,403	1	0,000	0,596
Suède	0,334***	0,107	9,642	1	0,002	1,396	
Autriche	0,107	0,113	0,896	1	0,344	1,112	
<i>Connaissance et confiance dans les organisations</i>							
Niveau de connaissance dans les biotechnologies	Faible	Réf.					
	2	0,222***	0,061	13,317	1	0,000	1,249
	3	0,373***	0,066	31,585	1	0,000	1,453
	élevée	0,337***	0,067	24,979	1	0,000	1,401
Niveau de confiance dans les scientifiques	0	Réf.					
	1	0,132***	0,047	8,046	1	0,005	1,141
	2	0,156***	0,054	8,469	1	0,004	1,169
Niveau de confiance dans les gouvernements et les institutions internationales	0	Réf.					
	1	0,082	0,050	2,695	1	0,101	1,086
	2	0,283***	0,071	16,041	1	0,004	1,169
<i>Valeurs et opinions</i>							
Echelle gauche/droite	(1-2) gauche	Réf.					
	(3-4)	-0,085	0,079	1,160	1	0,281	0,918
	(5-6) centre	-0,354***	0,076	21,643	1	0,000	0,702
	(7-8)	-0,604***	0,086	49,081	1	0,000	0,546
	(8-9) Droite	-0,813***	0,129	39,513	1	0,000	0,443
	Nesaispas/refus	-0,533***	0,083	41,551	1	0,000	0,587
Opposition totale à l'utilisation des OGM dans l'alimentation	Non	Réf.					
	Oui	0,233***	0,042	31,212	1	0,000	1,262
Intérêt dans la politique	La plupart du temps	Réf.					
	Quelquefois	-0,022	0,047	0,209	1	0,648	0,979
	Rarement	-0,120**	0,058	4,253	1	0,039	0,887
Intérêt dans la science	La plupart du temps	Réf.					
	Quelquefois	0,000	0,047	0,000	1	0,994	1,000
	Rarement	-0,108*	0,059	3,378	1	0,066	0,898
Intérêt dans la qualité des aliments	La plupart du temps	Réf.					
	Quelquefois	-0,270***	0,044	37,237	1	0,000	0,763

	Rarement	-0,595***	0,064	86,773	1	0,000	0,552
La croissance économique apporte une meilleure qualité de vie	<i>Accord</i>	<i>Réf.</i>					
	Désaccord	0,051	0,044	1,350	1	0,245	1,052
	Ne sait pas	-0,204***	0,077	7,120	1	0,008	0,815
L'exploitation de la nature est nécessaire pour le progrès de l'humanité	<i>Accord</i>	<i>Réf.</i>					
	Désaccord	0,243***	0,043	32,425	1	0,000	1,275
	Ne sait pas	-0,246***	0,081	9,161	1	0,002	0,782
Les valeurs traditionnelles doivent nous guider dans ce nouveau siècle	<i>Accord</i>	<i>Réf.</i>					
	Désaccord	0,116**	0,046	6,399	1	0,011	1,123
	Ne sait pas	-0,004	0,071	0,003	1	0,954	0,996
L'entreprise privée est le meilleur moyen de résoudre les problèmes du pays	<i>Accord</i>	<i>Réf.</i>					
	Désaccord	0,106**	0,045	5,536	1	0,019	1,112
	Ne sait pas	0,024	0,058	0,178	1	0,673	1,025
Constante		-1,410***	0,165	72,966	1	0,000	0,244
Test d'ajustement		Khi-deux			ddl	Signif.	
<i>Test de Hosmer – Lemeshow</i>		5,576			8	0,695 ⁺	
Nombre d'observations		15 553					
- 2 log de vraisemblance (56 ddl)		16 392,553					

Lecture : * : significatif au seuil de 10%, ** significatif au seuil de 5 %, *** significatif au seuil de 1%

Modèle Logit dichotomique avec pour variable dépendante : Confiance totale dans les associations de défense de l'environnement

⁺ Test de Hosmer-Lemeshow spécifiant que le modèle s'ajuste bien aux données (p value >0,1)

Réf. : modalité de référence de la variable indépendante

Source : Eurobaromètre 58.0, 2002.

Tableau IV : Portrait des confiants dans les associations de défense de l'environnement

	Non confiants	Confiants	Différence des moyennes
Part des opposants à toute utilisation alimentaire des OGM	0,3022 (0,00408)	0,3759 (0,00731)	0,07375***
Somme des oppositions	3,3062 (0,02063)	3,8181 (0,03338)	0,51190***
Connaissance en biotechnologie	4,7872 (0,01753)	5,3683 (0,02593)	0,58102***
Confiance dans les scientifiques en matière d'information sur les biotechnologies	0,8481 (0,00671)	0,9170 (0,01147)	0,06893***
Confiance dans les gouvernements et institutions internationales en matière d'information sur les biotechnologies	0,2907 (0,00510)	0,3493 (0,00932)	0,05856***

Lecture : * : significatif au seuil de 10%, ** significatif au seuil de 5 %, *** significatif au seuil de 1% ; T-Test d'égalité des moyennes avec hypothèses sur l'égalité (ou l'inégalité) des variances

En gras : Moyenne de groupe significativement supérieure à celle de l'autre groupe

Groupe : non confiants : N= 12683 ; Groupe : confiants : N= 4393 ; Entre parenthèses : Erreur Standard de la Moyenne

Source : Eurobaromètre 58.0, 2002.

Tableau V : Taux d'accord avec différentes propositions sur les valeurs sociales et politiques des individus suivant leur confiance dans les associations de défense de l'environnement

	Ensemble de l'Europe			France seule		
	Non confiants	Confiants	Différence des moyennes	Non confiants	Confiants	Différence des moyennes
la technologie moderne a bouleversé l'équilibre de la nature	0,7168 (0,00400)	0,7885 (0,00616)	0,07175***	0,8161 (0,00882)	0,9434 (0,00931)	0,12738***
la croissance économique apporte souvent une meilleure qualité de vie	0,5938 (0,00436)	0,6141 (0,00735)	0,02033**	0,4984 (0,01138)	0,5405 (0,02008)	0,04215*
la mondialisation est un réel danger aujourd'hui	0,5116 (0,00444)	0,5868 (0,00743)	0,07523***	0,6789 (0,01062)	0,7328 (0,01783)	0,05381**
l'exploitation de la nature est nécessaire pour le progrès de l'humanité	0,4125 (0,00437)	0,3355 (0,00712)	-0,07699***	0,4551 (0,01133)	0,4152 (0,01985)	0,03995*
la nature est fragile et facilement endommagée par les actions humaines	0,8576 (0,00310)	0,9323 (0,00379)	0,07472***	0,9328 (0,00570)	0,9535 (0,00848)	0,02076**
l'ordre et la stabilité sociaux sont essentiels pour la société	0,8332 (0,00331)	0,8969 (0,00459)	0,06375***	0,8394 (0,00835)	0,8622 (0,01389)	0,02273
la nature peut effacer les actions humaines	0,2666 (0,00393)	0,2101 (0,00615)	-0,05655***	0,3127 (0,01055)	0,2708 (0,01790)	0,04187**
ce qui est bon pour les affaires est bon pour les citoyens	0,1767 (0,00339)	0,1222 (0,00494)	-0,05449***	0,1638 (0,00842)	0,0829 (0,01111)	0,08085***
les valeurs traditionnelles doivent nous guider en ce nouveau siècle	0,2466 (0,00383)	0,2305 (0,00636)	-0,01606**	0,2577 (0,00995)	0,2137 (0,01651)	0,04402**
les entreprises multinationales ont trop de pouvoir aujourd'hui	0,7762 (0,00370)	0,8757 (0,00498)	0,09946***	0,8184 (0,00877)	0,9157 (0,01119)	0,09724***
en général, les gens devraient avoir plus leur mot à dire sur les décisions du gouvernement	0,8206 (0,00341)	0,9031 (0,00446)	0,08259***	0,8870 (0,00720)	0,9263 (0,01053)	0,03935***
l'entreprise privée est le meilleur moyen de résoudre les problèmes de notre pays	0,3491 (0,00423)	0,3423 (0,00716)	-0,00681	0,3959 (0,01113)	0,3254 (0,01887)	0,07051***
il n'y a pas besoin de syndicats forts pour protéger les conditions de travail et les salaires	0,2673 (0,00393)	0,2102 (0,00615)	-0,05707***	0,2738 (0,01015)	0,2415 (0,01724)	0,03234
le gouvernement devrait redistribuer les revenus des plus aisés aux plus défavorisés	0,5854 (0,00437)	0,6214 (0,00732)	0,03594***	0,6268 (0,01100)	0,6094 (0,01965)	0,01734
Les gens peuvent organiser des réunions publiques pour protester contre le gouvernement	0,8049 (0,00352)	0,9077 (0,00437)	0,10280***	0,8478 (0,00817)	0,9278 (0,01043)	0,08001***

Lecture : * : significatif au seuil de 10%, ** significatif au seuil de 5 %, *** significatif au seuil de 1% ; T-Test d'égalité des moyennes avec hypothèses sur l'égalité (ou l'inégalité) des variances

En gras : Moyenne de groupe significativement supérieure à celle de l'autre groupe

Europe : Groupe « non confiants » : N= 12683 ; Groupe « confiants » : N= 4393

France : Groupe « non confiants » : N = 1933 ; Groupe « confiants » : N = 617

Entre parenthèses : Erreur Standard de la Moyenne

Source : Eurobaromètre 58.0, 2002.

Tableau VI : Moyenne de différents taux suivant les pays européens

Europe	Connaissance en biotechnologies	Somme des désaccords sur l'usage alimentaire des OGM	Part des opposants à tout usage alimentaire des OGM	Confiance dans les associations de défense de l'environnement			
				Information sur les Biotechnologies	Information en matière de santé	Problèmes environnementaux	totale
France	5,19	3,92	39,8%	50,6%	63,4%	40,6%	24,2%
Belgique	4,63	3,12	28,9%	43,3%	62,5%	43,9%	22,8%
Danemark	5,77	3,87	37,5%	45,1%	55,4%	49,4%	27,1%
Allemagne	4,90	3,41	32,8%	52,1%	69,3%	58,7%	34,6%
Grèce	4,38	4,42	52,4%	47,3%	75,4%	52,9%	30,8%
Italie	4,64	3,74	33%	43,9%	63,7%	54,9%	25,1%
Espagne	4,55	3,34	34,3%	37,1%	71,7%	40,9%	20,7%
Irlande	4,46	3,13	34,4%	48,6%	63,2%	44%	25,1%
Luxembourg	5,11	4,24	42,4%	53,8%	64,5%	48,7%	27,4%
Pays Bas	5,26	3,41	27,7%	44,8%	54,8%	49,2%	25,6%
Portugal	4,09	2,75	24,5%	39,4%	68,6%	30,3%	13,4%
Royaume Uni	5,24	2,71	21,6%	43,6%	48,2%	37,9%	20,4%
Norvège	5,54	3,73	33,4%	40,6%	48,4%	52,2%	23%
Finlande	5,32	3,40	28,4%	33,9%	47,7%	44,6%	14,9%
Suède	6,14	3,62	31,9%	48,8%	56,3%	66,2%	33,1%
Autriche	4,72	3,34	21,5%	45,1%	67,6%	47%	22,7%
Total (pondéré)	4,94	3,44	32,1%	46%	62,8%	48%	25,7%

N=17076

Source : Eurobaromètre 58.0, 2002.